

# Compte rendu du Conseil Municipal du Mercredi 8 mars 2017

**Absents excusés** : Yolaine Andrieu, Retard annoncé de Solveig De Corneillan  
Démission pour raisons personnelles du Conseiller municipal Monsieur Stéphane Agricole

## Ordre du jour :

Élection d'un(e) secrétaire de séance :Eva Baronnet-Roche  
Approbation du compte rendu du 25 janvier 2017  
Approuvé à l'unanimité

## Délibérations :

### **1-Comptes de gestion du receveur municipal – exercice 2016.**

Suite à la dissolution du CCAS il convient de procéder au transfert de la petite somme restée imputée vers le compte de la commune.  
Approuvé à l'unanimité

### **2- Comptes administratif de l'exercice 2016-Locaux commerciaux**

Approuvé à l'unanimité  
Vote du compte administratif : Rémy Clenet est choisit à l'unanimité pour en faire la présentation , le Maire sort de la salle du conseil conformément à la réglementation.  
Vote: A l'unanimité. approuvé

### **3- Comptes administratif de l'exercice 2016 -Assainissement**

C'est un budget équilibré compte tenu de la participation du personnel technique à l'entretien de la station.  
Arrivée de Solveig à 19H  
Approuvé à l'unanimité.  
Vote du compte administratif : Rémy Clenet est choisit à l'unanimité pour en faire la présentation , le Maire sort de la salle du conseil conformément à la réglementation.  
Vote: A l'unanimité. approuvé

### **4- Compte administratif de l'exercice 2016 - Commune**

Augmentation des recettes (impôts), les dotations (compensé par dotation exceptionnelle par le département de 12000 E),les remboursements par les assurances des agents en maladie, les ventes de tickets de cantine de cantines, .  
Dépenses d'investissement :  
Le prêt  
Matériel  
Logiciels  
Les recettes d'investissements:  
Amortissements,les dotations(ex TVA, taxe aménagement),en 2017 augmentation des recettes issues de la TVA, mais aucune subvention prévue.  
En investissement : Pas de marge de manœuvre.problème récurrent de la commune  
Notre investissement ne peut être financé que par l'excédent de fonctionnement et les reports de compte.  
Le crédit agricole a refusé de renégocier notre emprunt donc on ne peut pas faire d'emprunt supplémentaire.  
La secrétaire de la communauté de communes est en train de négocier avec une autre banque le crédit d'investissement (spéciale collectivité) pour une proposition qui engloberait le crédit que la

commune supporte actuellement.

Globalement le fonctionnement est équilibré, sauf en investissement par le peu de marge à la disposition de la commune par l'absence de recours à l'emprunt actuellement ;

le compte de gestion est approuvé à l'unanimité

Vote du compte administratif : Rémy Clenet est choisit à l'unanimité pour en faire la présentation, le Maire sort de la salle du conseil conformément à la réglementation.

Le compte administratif est en tous points conforme.

Adopté à l'unanimité.

Le Vote du budget 2017 se déroulera lors du prochain conseil municipal prévu le 5 avril.

Réunion commission budget et communication le 25 mars

## **5- subventions aux associations.**

Cette année, une seule délibération pour les associations

les Boissetiers : 500 E

L'Association des Parents d'Élèves: 500<sup>e</sup> + 300<sup>e</sup> (KAPLA 300<sup>e</sup> est la somme avancée par l'APE et remboursée par la commune)

Les amis du chemin Urbain V : 100<sup>e</sup> afin de participer à une meilleure visibilité de la commune traversée par le chemin Urbain V auquel peuvent être intéressés les hébergeurs, les restaurants de la commune.

Les Restaurants du Cœur : 50<sup>e</sup>

Il est donc attribué la somme de 1450<sup>e</sup> aux associations.

Les crédits seront inscrits sur le budget de la commune ;

Approuvé à l'unanimité.

## **6 – Avis du conseil municipal sur le programme local de l'Habitat de la Communauté de Communes du Pont du Gard.**

L'objectif est de favoriser le logement social.

Avis favorable à l'unanimité.

## **Affaires communales :**

### **7 -Le Personnel**

Me Caroline Alzounies est en maladie professionnelle qui doit être renouvelée tous les 3 mois.

Monsieur Michel Pied : Son dossier de titularisation est en cours de constitution et de finalisation.

Les remplacements :

Il a été fait appel à l'association Airelle pour les remplacements de Me Valérie Pouplin dans le cadre d' absences prévisibles, et pour l'absence pour maladie de Me Maria Lechapt (actuellement en CUI CAE).

Des piste sont envisagée, alternance,CUI-CAE, CDG pour venir en renfort au secrétariat mairie.

La MNT :

La mutuelle des agents territoriaux. Il est proposé de participer à la mutuelle et la prévoyance des personnels qui représente un coût pour la commune d'environ 300<sup>e</sup> annuel. Cette participation financière de la commune permet d'obtenir pour les agents des tarifs préférentiels sur la mutuelle et la prévoyance (maintien en cas de maladie et capital décès)

### **8- Économies Finances : budget voté au prochain conseil municipal**

## **9- Environnement /Cadre de vie/Urbanisme.**

Demande de subvention de 80 % pour le dossier ADAPE (Accès des bâtiments aux publics en situation de handicap)

Demande de subvention FIPHFP pour le personnel de la fonction publique

La sécurisation :

Le Matériel est acheté, Il était prévu de faire un coussin berlinois sur la route près de l'école.

Le département a refusé la mise en place de ce coussin berlinois car la largeur de la chaussée n'est pas conforme au regard de l'obligation d'en mettre 2 sur une voie bidirectionnelle. En outre il nous est demandé de retirer le coussin déjà en place qui avait été autorisé à tort.

La seule solution est de mettre un Stop. Il en sera mis 2.

Les protections sur les lampadaires sont posées car il y a déjà eu des dégradations.

La place signalée handicapée va être réalisée devant la mairie.

Le projet de mettre la circulation à la vitesse de 30 km/H dans le village est maintenue.

Risque Inondation :

Monsieur Le Maire a adressé un recours pour le risque inondation auprès du préfet considérant que les remarques faites par les habitants de la Commune lors de l'enquête publique n'avaient pas pris en compte.

Dans sa réponse Le Préfet assure avoir pris en compte ces remarques. Il donne donc une suite défavorable au recours gracieux fait par Monsieur Le Maire , Laurent Boucarut.

Cette décision freine le développement de la commune côté Vers Pont Du Gard entre le chemin des Carrières et la route de Vers n'étant plus constructible.

La décision est prise par le Conseil Municipal de ne pas aller au contentieux, la commune n'a pas de terrain et elle ne s'engagera pas au contentieux pour défendre des intérêts privés.

Le projet de carrière : réception d'une enquête publique en mairie de Vers Pont du Gard, qui nous demandera une délibération du 27 mars au 28 avril.(au lieux dit les Brasoulés, côté Castillon du Gard).

Il est remarqué que en bout du chemin communal de la pépinière vers Collias s'est creusé un grand trou qui est gênant pour la circulation qui débouche sur la grande route.

## **10 - Culture/vie sociale/solidarité.**

Le conseil d'école du 28 février :

Effectif actuel : 63 élèves,

Effectif prévus pour la rentrée 2017/2018 : 57 enfants .

En 2018-2019 : une classe risque de fermer.

Monsieur Le Maire Laurent Boucarut a pris contact avec l'Inspectrice de l'Éducation Nationale qui nous demande de nous rapprocher de Saint Maximin en faisant un RPI (regroupement Pédagogique Intercommunal).

Un exercice PPMS a été fait à l'école. Des verrous ont été mis en place , une corne de brume à été remise à La directrice de l'école pour l'alarme attentat.

ENT : le logiciel de l'Éducation Nationale : un accès mairie sur ENT a été donné, la date de la formation proposée n'est pas encore fixée. Cet accès permettrait de mettre en ligne le planning des TAPS

Conseil d'école :

Projet pédagogique de l'école :

Il a été évoqué que les enfants aient un espace dans le journal municipal.

Les fêtes :

Le 24 juin : fête de l'école,

Le 24 mars : Sortie pédagogique à la SMAC Paloma,

Des questions :

la sécurité. Les parents ont fait remarqué qu'il y avait des problèmes de stationnement ; il est

demandé à la commune une demande d'ouverture du portail du parking du personnel.  
Refus de la commune. Le problème de sécurité ne sera pas résolu par l'ouverture du parking mais par le respect des règles de stationnement dans un petit village comme Argilliers.  
Un courrier sera fait aux parents d'élèves.  
Le Bureau de L'APE a été renouvelé.

Le PEDT : Le Projet d'un accueil périscolaire de loisirs est en cours afin de solliciter des subventions à la CAF pour soutenir financièrement les activités mis en œuvre dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

L'adhésion de l'école et de la mairie à l'Association BABAR. Un professeur des écoles (Lucie) a donné son accord pour s'en occuper. Le montant de l'adhésion est de 80E par An.

Les marchés nocturnes de l'été 2017 :

Un marché nocturne aura lieu à Argilliers le 10 juillet 2017 dans le cadre d'un partenariat entre la mairie, l'office du tourisme et l'association A Propos.

Il y aura une buvette tenue par les Boissetiers ou l'APE si il n'y a pas de concurrence avec les producteurs présents ( vin par exemple....)

L'idée de le faire dans la rue de Boisset a été abordée mais l'absence d'eau et d'électricité ne le permet pas. Il se déroulera donc sur la place ce qui demande une organisation spécifique.

L'association A PROPOS s'engage à trouver des exposants. Cela aura un coût pour la Commune, lequel sera compensé par le reversement du coût de l'emplacement, soit 15<sup>e</sup> par emplacement. Les horaires restent à définir .

L'animation : Un devis a été demandé à Marie-Lou à la demande de Monsieur Le Maire (déambulation d'un accordéon = 400E , déambulation d'un accordéon et 4 autres musiciens (800E) , Le choix se porte sur la prestation à 4 musiciens.

Il y aura en plus l'intervention de la chorale Méli-Mélo.

Le projet d'une cuisine centrale est abandonnée.

les circuits courts : Il y a peu de producteur, et la liaison froide est peu intéressante ;

Donc a émergé une autre proposition : Faire la cuisine dans une cantine avec 3 cantines en liaison chaude. Il convient de faire une étude par un stagiaire : coût 1200E par commune.

L'idée est de réaliser les repas sur Argilliers. soit 150/160 repas.

il faut un local complémentaire.(zone de production , de stockage, véhicule). Il y aurait en plus un projet alimentaire a travers le pays.

Un accord de principe pour une étude est donné.

## **11- Communications :**

Samedi 11 mars : Cérémonie de citoyenneté pour la remise de la première délivrance de la carte d'électeur à 11H30 à la mairie.présence du représentant du préfet et du tribunal.(Cérémonie inscrite dans la loi).

La commune compte 333 votants cette année.

Élections :

Elle auront lieu les 23 avril et 7 mai pour les présidentielles et les 11 et 18 juin pour les législatives. Les élections auront lieu à l'école .

Bureau de vote : 1 président et 2 assesseurs. 8H-19H.

Le printemps des vigneron aura lieu le 9 avril.

La réalisation du cadran solaire est repoussé car le coût est important bien que des subventions peuvent être trouvées avec les fonds de concours attribués par la Communauté de Commune..

Il faut choisir le matériaux et la grandeur du cadran. Il vaut mieux faire ce projet dans l'été.

La location de la salle polyvalente pour cet été : il y a déjà des réservations.

Les conférences :

la dernière conférence a réuni environ 30 personnes sur l'histoire de la vigne et le phylloxera.  
L'idée de faire un cycle de conférence fait l'objet d'un accord de principe.

Proposition d'une causerie sur le château d'Argilliers.

Il est demandé par l'association Les Collières par Monsieur Daniel Roux la mise à disposition de La salle polyvalente Le 27 septembre 2017 .L'heure est à demander car elle n'a pas été définie.

## Intercommunalité

### **12- Communautés de Communes : compte rendu des conseils communautaires et des commissions**

L'étude de la cuisine centrale (cf cantine de l'école).

Commission culturelle de La Communauté de Communes :

la mise en réseau de la bibliothèque (un logiciel commun, et une même carte pour tous les habitants dans les autres communes de la communauté de communes.)

La banque de données existante sera réintégrée dans le nouveau logiciel ;

Pour notre bibliothèque, un appel va être lancé pour demander des bénévoles.

L'association des maires des Communes Rurales a le projet de faire des échanges de pratiques.

Des appels à projets sur le thème mise en valeur du patrimoine par le spectacle vivant (5000E) seront lancés .

Sport : thème sport extrême ADO : skate parkmobile

Pour 2018 : quelques exemples d'événements sur notre territoire ;

Spectacle dans les églises voix d'ici ...

Big Zazou

Concert de fin d'année avec l'Orchestre d'Avignon

Jazz flamenco

En mars les rencontres de danses et les rencontres de chorales,

En avril les jeunes ont la pêche, Des concerts dans les caves coopératives

Au mois de mai : pré à l'arène, concert dans les caves

Au mois de juin ; des sports en fête , du trail, concerts dans les caves

Au mois de juillet : Des spectacles off d'Avignon.

Les tarifs vont changer, 5 e En prévente et 8<sup>e</sup> sur place . 3 e pour Big Zazou , et 3<sup>e</sup> pour les jeunes ont la pêche.

Vote du budget :

la prospective : perte en 2021:

cette année on perd 3 millions d'Euros le matelas de 9 millions sera épuisé en 2021 à ce rythme.

Police Intercommunale :

28 Interventions de la police ont eu lieu la nuit sur la commune en 2016: 12 infractions routières.

En 2017 : des infractions routières et des intervention sur problème de voisinage ont été constatés pour le moment

Depuis le 1er janvier 2017 le PLU devait être transféré à la communauté de communes sauf si les communes s'y opposaient ce qui est le cas . Pr conséquent les communes conservent leur PLU.

Création en PETR chapeauté par le Pays et réunit les communautés de communes du Pont Du Gard et D' Uzès . Des représentants de chaque communautés de communes y siègent. L'intérêt de cette structure est la possibilité d'avoir plus de subventions à la clef.

Le transfert de l'autorisation du droit de sol :

Coût pour l'année 2016 est de 1496 E pour le paiement des permis de construire instruit par la communauté de communes pour 6 actes dont 4 permis de construire et 2 Déclarations préalables.

SICTOMU :

Débat d'orientation budgétaire, le taux de tonnes va baisser ,grâce aux efforts des collectes. Mais les communes vont payer plus cher sur les déchets communaux. Une réunion aura lieu le 14 mars à Argilliers.

Présentation à 9h vendredi 10 mars pour présenter le futur Parc Naturel Régional.

Conférence mercredi 12 avril sur l'exposition sur le Pont Gard à 18H30.

### **13- Syndicats intercommunaux : compte rendu**

Aucune réunion depuis le dernier conseil

Questions diverses : Aucune